

Naval Energies coule les ambitions françaises dans l'hydrolien

- Par [Antoine Garbay AFP agence](#)
- Publié le 26/07/2018 à 23:06

La filière française de l'hydrolien a connu jeudi un revers qui pourrait lui être fatal, avec l'annonce par Naval Energies de l'arrêt de ses investissements dans le secteur, un mois et demi seulement après avoir inauguré sa première usine de fabrication à Cherbourg.

Vers la fin de l'hydrolien en France? Naval Energies a en tout cas décidé de stopper ses investissements dans le secteur. La société a expliqué avoir tiré les conséquences de [l'absence de soutien public à ces technologies](#) dont [le coût était jugé trop élevé](#), alors que les élus locaux y voyaient une filière prometteuse d'emplois même si elle était très en retard en France. L'entreprise spécialisée dans les énergies marines renouvelables, détenue à 60% par Naval Group et à 34% par la banque publique Bpifrance, a annoncé jeudi soir dans un communiqué qu'elle avait «décidé lors de son conseil d'administration extraordinaire du 25 juillet de mettre fin à ses investissements dans le domaine des hydroliennes», invoquant un manque de perspectives.

Naval Energies, filiale du constructeur naval français Naval Group (ex DCNS), [avait inauguré à la mi-juin, à Cherbourg, la première usine française de fabrication d'hydroliennes](#), alors que le gouvernement français ne cachait pas déjà des doutes sur l'avenir de la technologie. La construction de l'usine, qui représentait un investissement de 10 millions d'euros financé en partie par les collectivités locales, avait démarré en juillet 2017. Avec seulement deux commandes fermes d'hydroliennes (au Japon et Canada), le site de 5 500 m² tournait au ralenti avec juste une poignée de salariés. Naval Energies espérait des appels d'offres de l'État pour pouvoir augmenter sa production et faire tourner son outil de production. Ils ne sont jamais arrivés.

Colère des élus

Naval Energies évoque un «décalage entre l'offre technologique et la demande du marché» et dénonce «le système de subventions qui n'apporte pas d'aides directes aux constructeurs», ne permettant pas à l'industrie de «financer seule» le développement de ce secteur. «L'Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie (ADEME) (...) n'a prévu que 100 à 150 MW installés d'ici 2028, soit 50 turbines de 2 MW dans dix ans», a indiqué le groupe.

Cette annonce a suscité la colère des élus normands. Le ministre de l'Environnement «Nicolas Hulot a tué une filière d'avenir pour les énergies marines renouvelables. C'est tout de même un comble pour un ministre qui se veut écologiste», a accusé Benoît Arrivé, maire de Cherbourg-en-Cotentin, dans une interview à *La Manche Libre*, dénonçant «un choix financier et non industriel». Le sénateur LR de la Manche, Philippe Bas, a critiqué «les retards répétés, depuis plusieurs années et malgré nos relances régulières, dans le passage à la phase commerciale des appels à projets, indispensable pour conforter le «business plan» de l'usine et lui permettre de remporter les marchés internationaux qui se multiplient». Il a appelé le gouvernement «au sursaut nécessaire».

«Les coûts de production des hydroliennes (...) apparaissent très élevés, même à long terme et même par rapport à l'éolien offshore».

Le ministre de l'Environnement Nicolas Hulot

D'autres industriels sont présents sur cette filière, dont la société britannique Atlantis, numéro un mondial. «Si l'État ne lance pas dans de brefs délais d'appels d'offres commerciaux, l'ensemble de la filière (française) va s'arrêter», avait mis en garde lors de l'inauguration de l'usine de Cherbourg, le 14 juin, le président de Naval Energies, Laurent Schneider-Maunoury. «Les coûts de production des hydroliennes (...) apparaissent très élevés, même à long terme et même par rapport à l'éolien offshore», avait estimé la veille le ministre Nicolas Hulot, tout en demandant des études complémentaires à l'ADEME.

Les hydroliennes, turbines sous-marines qui transforment les courants marins en électricité, suscitent depuis de nombreuses années l'espoir d'une source d'énergie propre, sans les nuisances visuelles causées par les éoliennes. La France dispose au large de la Manche, à une demi-journée de Cherbourg, dans le raz Blanchard, du deuxième courant marin le plus puissant au monde et de nombreux autres «gisements» au large de ses côtes.

*

* *